

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mercredi 29 juin 2016 Par suite d'une convocation en date du 21 juin 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 29 juin 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Patrick Falcoz, Maire-Adjoint.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 08 Votants : 12 Délibération n°D_2016_06_29_07 <i>Monsieur Alain Chamosset ne participe ni au débat ni au vote</i></p>	<p>Etaient présents : M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à M. Patrick Falcoz, M. Aurélien Chaîne à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Fabrice Excoffier, Mme Sandrine Jallin à M. Philippe Marguerie Absent excusé : / Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Philippe Marguerie est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Retrait de la délibération n°D_2014_09_05_10 du 5 septembre 2014 relative à la « Cession pour l'euro symbolique de l'emprise de la voie Sous perron qui permettra de desservir les Pelirins et la suppression de tous les accès sur la 1508 et en partie d'un échange de voies dans la commune »

Hors de la présence de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Falcoz, Maire-Adjoint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- Le retrait de la délibération n°D_2014_09_05_10 du 5 septembre 2014 relative à la « Cession pour l'euro symbolique de l'emprise de la voie Sous perron qui permettra de desservir les Pelirins et la suppression de tous les accès sur la 1508 et en partie d'un échange de voies dans la commune ».

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 1^{er} juillet 2016 Et de la publication le : 1^{er} juillet 2016</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 1^{er} juillet 2016 Le Maire-Adjoint, Patrick FALCOZ</p>
--	--


